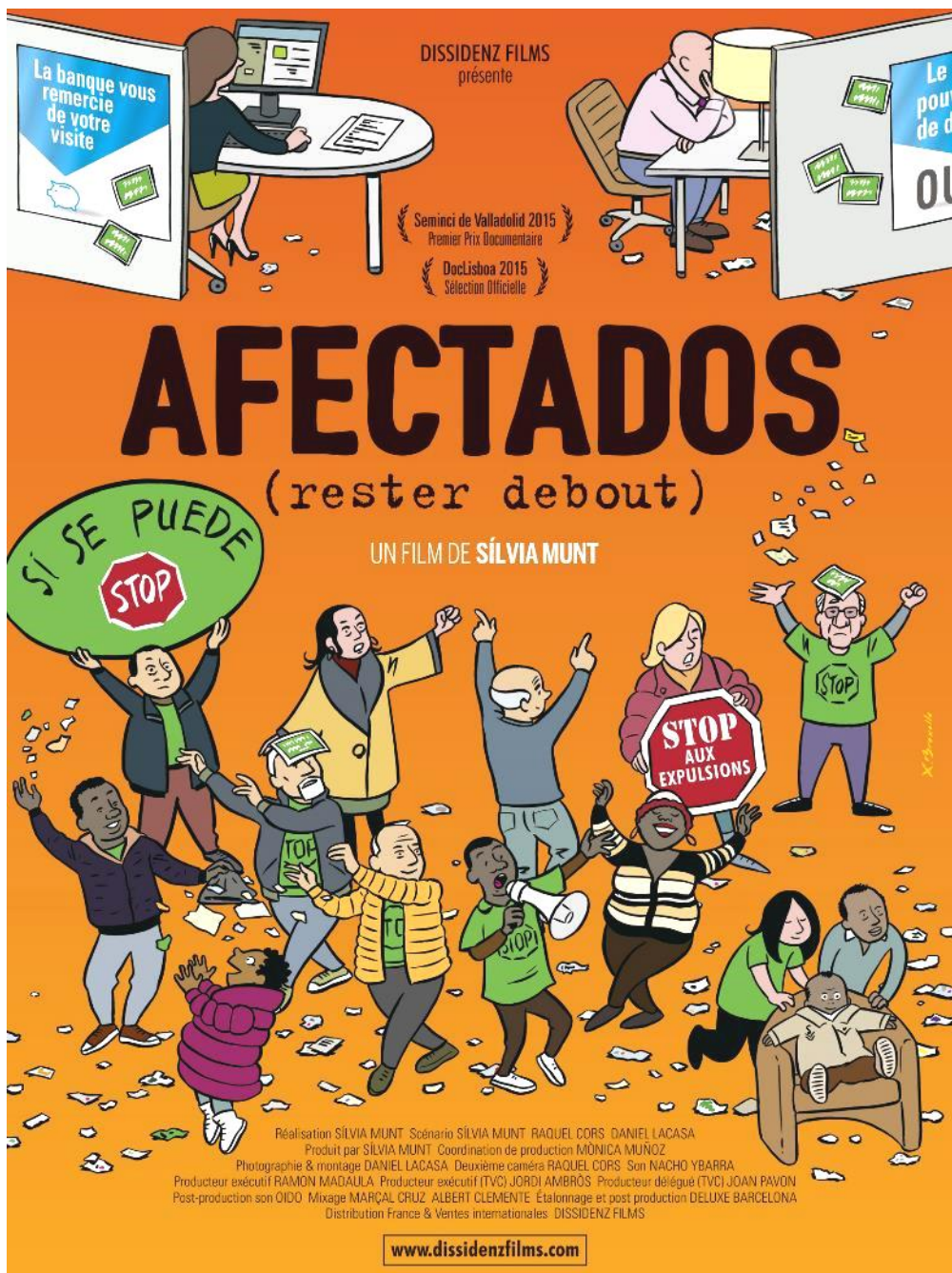


dissidenz

PRESENTE



Seminci de Valladolid 2015 - Premier Prix Documentaire
DocLisboa 2015

2015 • Espagne • Documentaire • 1H23 • DCP • Couleur • 16/9 • Dolby Stéréo
VO espagnole sous-titrée en français

SORTIE NATIONALE LE 16 NOVEMBRE 2016

Distribution et programmation : Dissidenz Films, 127 rue Amelot, 75011 Paris
www.dissidenzfilms.com - Tél. 06 87 77 41 47 - Email: info@dissidenzfilms.com
Contact associations : Raymond Macherel - Tél. 06 32 91 49 96 - E-mail : raymond.macherel@gmail.com
Presse : François Vila - Tél. 06 08 78 68 10 - E-mail : francoisvila@gmail.com

Seminci de Valladolid 2015
Premier Prix Documentaire

DocLisboa 2015
Sélection Officielle

AFFECTADOS

(rester debout)



SYNOPSIS

Frappée de plein fouet par la crise économique de 2008, l'Espagne a vu son taux de chômage frôler les 27% en 2012. Des centaines de milliers de personnes se sont alors retrouvées dans l'incapacité de rembourser leur crédit immobilier puis expulsées de leur logement, tout en restant endettées auprès de leur banque. A Barcelone, un collectif citoyen, apolitique et spontané, s'est mis en place pour proposer son aide à ces victimes de prêts toxiques –des hommes et des femmes de tous âges et de tous horizons qui n'auraient jamais pensé qu'ils pourraient un jour se retrouver sans emploi et sans toit. Et qui n'auraient peut-être jamais osé demander de l'aide, meurtris par la honte et l'incompréhension. A travers l'entraide et la solidarité, ils vont reprendre espoir et surtout voir la vie et le monde qui les entoure sous un nouveau jour.

NOTE D'INTENTION

La crise de l'immobilier a provoqué en Espagne une crise profonde de notre modèle économique, et a fait basculer des milliers de citoyens dans le chômage, la misère et l'exclusion sociale, du jour au lendemain. Les travailleurs de la classe moyenne ont été les victimes collatérales de cette crise. Un chômage chronique, renforçant la fracture sociale et les injustices, s'est installé. La population a vu disparaître des services essentiels à son bien-être (les services sociaux, la santé, l'éducation, la justice) et des droits sociaux acquis pendant des décennies de démocratie, au profit d'une minorité qui accapare pour elle seule toujours plus de richesses.

Quand les gens perdent leur travail ou que leurs entreprises ferment, ils se retrouvent souvent en état de choc, dans l'attente d'un changement de conjoncture pour repartir de l'avant. Mais avec une croissance atone et des politiques publiques désarmées face à la situation, certains se sont retrouvés pris dans l'étau de façon durable, avec des conditions de vie de plus en plus précaires. Sans voie de sortie et sans entrées d'argent, ils perdent espoir, se sentent inutiles et coupables, se voient obligés de renoncer à se soigner, puis sont expulsés de leur maison qu'ils ont souvent payée très cher, en s'endettant. La société civile paye à la crise un tribut injuste et socialement dévastateur.

Selon les derniers chiffres de Caritas, l'Espagne connaît un niveau d'inégalité de revenus parmi les plus élevés d'Europe. Plus de trois millions de personnes y vivent en dessous du seuil de pauvreté, c'est-à-dire avec moins de 307 euros par mois. Le taux de chômage touche 27% de la population active, soit 6 millions de personnes ; dans 93% des cas il s'agit de chômage durable. Face à cette situation, de nouvelles méthodes de résistance sont apparues, par nécessité, pour échapper à la peur et à la solitude. L'une de ces formes de résistance est la PAH (Plataforma de Afectados por la Hipoteca), la « Plateforme des victimes du crédit hypothécaire », rassemblant des milliers de citoyens qui se sont endettés pour acheter un logement et se sont retrouvés sans défense contre les banques quand ils n'étaient plus en mesure de payer.

J'ai voulu produire un témoignage intime, par le cinéma, sur la situation sociale en Espagne. Je voulais donner à voir la fragilité des gens, et surtout faire entendre leur voix. Le film est donc centré sur le parcours de familles et d'individus : je ne voulais pas adopter une approche chiffrée mais plutôt montrer leurs souffrances, leurs batailles, leurs défaites mais aussi leurs victoires. Car dans ce processus, beaucoup d'entre eux ont trouvé en eux quelque chose de fort, de profondément révolutionnaire : la joie de se retrouver sur l'essentiel, d'être généreux avec les autres, de construire une force de groupe et de faire face ensemble. Les membres de la PAH ne sont pas à la recherche d'un idéal théorique et inatteignable : ils échappent ensemble à une réalité sociale écrasante et ils redonnent leur dignité à des gens qui étaient cassés psychologiquement et socialement. Nous avons eu la chance de les rencontrer dans cette grande maison, la « Granja del pas », où pendant un an, deux fois par semaine, ils nous ont laissé partager leur vie pour communiquer leur émotion et transmettre ce qu'ils ont vécu et appris. L'absence de réponse politique à la crise a poussé les *afectados* à s'unir, et à construire un processus citoyen qui pallie aux manquements de l'Etat et résout leurs problèmes. C'est très impressionnant de les voir reprendre leur dignité, se débarrasser de la culpabilité et de la peur, et cesser d'être prisonniers d'une situation dont ils ne sont pas responsables.

Silvia MUNT

ENTRETIEN AVEC SILVIA MUNT

Qu'est-ce qui vous a donné envie de faire un film sur la PAH et de vous intéresser à son fonctionnement ?

En tant que cinéaste, c'était presque une nécessité pour moi de produire un témoignage sur ce qui se passe dans mon pays. Depuis 2008 et le début de la crise financière, les chiffres donnés par les journaux sur cette question n'étaient que de l'information froide et dépersonnalisée qui ne disait rien sur la souffrance de la société, écrasée en silence par la bulle immobilière. Le documentaire permet d'entrer dans la vie des gens et de prendre le temps d'expliquer à la première personne la réalité qui est la leur. J'ai fait ce film par devoir moral, d'autant plus que le cas des expulsés n'est que la partie émergée de l'iceberg, la manifestation la plus visible du drame dans lequel la finance a plongé la société espagnole. Un film avait déjà été fait sur la PAH pour expliquer comment fonctionnait la plateforme ; mon but n'était pas de refaire la même chose, ni de faire de la propagande ou du prosélytisme. Je voulais faire un film dont les protagonistes seraient les personnes expulsées, qui expliqueraient elles-mêmes leur parcours personnel. Chaque semaine nous avons planté notre caméra dans la « Granja del Pas », une ancienne ferme où se rencontraient autrefois les agriculteurs et qui sert aujourd'hui de lieu de réunion au collectif. Et grâce à la générosité des personnes présentes, nous avons pu être témoins de tout ce qui se passait à l'intérieur. Ce sont eux qui, en nous décrivant leur cas personnel, nous ont aussi donné à voir qu'ils avaient trouvé un soutien insoupçonné dans ces réunions.

Combien de temps a duré votre travail avec les membres du collectif ?

Nous avons tourné pendant un an, d'octobre 2013 à juin 2014. Nous allions deux fois par semaine à Sabadell, une cité industrielle située à 20 kilomètres de Barcelone, pour assister aux assemblées. Cela nous a permis de prendre le temps de connaître les gens qui y participaient, et de suivre leur histoire sur le long terme.

Beaucoup de témoignages évoquent des drames intimes, comment votre présence a-t-elle été perçue par les participants ? Quelle a été votre méthode de tournage ?

Nous avons d'emblée expliqué notre intention à l'assemblée, et dit que notre film servirait à faire entendre leur voix. Nous voulions faire un film sur eux. La majorité des participants a compris et accepté cette intention, mais il a fallu du temps, du respect et de la tendresse pour devenir des participants comme les autres, pour que notre présence devienne habituelle et passe au second plan. Quand nous faisons les entretiens, nous avons remarqué qu'il y avait un vrai besoin de s'expliquer, et que parler pouvait avoir une fonction thérapeutique. Les participants se sentaient écoutés sans pression, ils pouvaient partager librement leur douleur et leur colère. Bien sûr, évoquer leur parcours était très douloureux, mais c'était aussi une manière de se libérer de ce qu'ils avaient gardé pour eux trop longtemps. J'ai peut-être été aidée par le fait que certains savaient un peu ce que j'ai fait avant, et savaient que mon respect serait total. Bien entendu, certaines personnes n'ont pas voulu témoigner, et nous l'avons accepté. Mais la grande majorité a parfaitement compris que nous n'avions pas d'autre objectif que de faire entendre la vérité et donner à voir ce qui se passait.

On aperçoit dans la scène d'occupation de banque les employés et le directeur de l'agence. Pourquoi ne pas avoir recueilli leur point de vue ?

Beaucoup de documentaires ont déjà été faits sur les banquiers, comme par exemple *Confessions d'un banquier*, et il y a déjà eu beaucoup de débats à la télévision où étaient expliquées les positions de chacun... Pour moi, ce n'était pas nécessaire de revenir sur leur point de vue, car en le faisant on se retrouve à donner la version « officielle » et politiquement correcte de la question : la banque fait son travail, les gens doivent apprendre à lire les petits caractères au bas des contrats qu'ils signent, ils ne devraient pas acheter de maison s'ils n'en ont pas les moyens etc... En quelques phrases, on a en fait achevé de culpabiliser les victimes.

Or à côté de ce discours officiel, il y a une réalité bien plus dure : la loi espagnole sur les hypothèques est abusive et délictueuse (elle a d'ailleurs été condamnée par la Cour de Justice de l'Union Européenne) alors même que payer un loyer revient souvent plus cher que d'acheter une maison. La crise a mis cinq millions de personnes au chômage, et quand ces personnes ne peuvent plus payer leur emprunt elles subissent une

double peine : la banque récupère la propriété de leur maison, mais elles doivent quand même continuer de payer.

La société espagnole va devoir payer la dette des banques pendant des décennies : leur renflouement est chiffré à 65 milliards d'euros ! Malgré cela, les familles espagnoles continuent d'avoir des difficultés d'accès au crédit et ce sont elles qui font face au chômage ou à la baisse des salaires (pour ceux qui ont encore du travail). Nous avons volontairement voulu centrer le film là-dessus, montrer l'ampleur du drame humain qui se joue, ce que les gens au cœur de la tourmente savent d'ailleurs très bien expliquer par eux-mêmes. Le reste se trouve facilement sur internet...

Le film a-t-il été difficile à financer ?

Cela a été très dur de lever des fonds pour le film, car l'influence des banques est partout. Nous avons commencé seuls, puis nous avons reçu un soutien, modeste mais inattendu, de TV3. TVE, la télévision d'Etat espagnole, ne voulait en aucune façon participer au film. Au bout du compte nous n'avons recoupé qu'une petite partie de notre budget, grâce au premier prix de la Seminci, le festival international de cinéma de Valladolid.

La prise de parole, comme acte à la fois politique et concret, est centrale dans le film. Comment l'avez-vous envisagée en tant que réalisatrice formée d'abord au jeu d'acteur ?

J'ai longtemps été actrice, mais à partir de 1999 je me suis dédiée entièrement au théâtre et à la réalisation, qu'il s'agisse de fictions ou de documentaires. *Afectados (Rester debout)* est mon troisième documentaire. J'ai toujours senti la nécessité d'expliquer en profondeur les choses qui me préoccupent, d'adopter un point de vue libre, de créer : c'est ce qui m'a amenée naturellement à la réalisation. En ce sens, j'ai toujours choisi mon médium en fonction du sujet que je voulais traiter. Ici je crois que le documentaire est la forme la plus profonde et la plus sensible pour parler des expulsés. Je suis une grande admiratrice de Frederick Wiseman et je considère comme lui que la réalisation d'un documentaire est une aventure vitale.

Aujourd'hui, cela me semblerait presque impossible de revenir à ma carrière d'actrice. Je me sens beaucoup plus à l'aise derrière la caméra, davantage fidèle à qui je suis, plus libre et plus responsable de mes actions. Je ne supporte pas de devoir agir contre mes convictions, donc je tiens à être seule responsable de mes actes. L'année prochaine je vais diriger deux pièces de théâtre. Et je prépare aussi le tournage de mon prochain film.

Comment le film a-t-il été accueilli lors de sa diffusion en Espagne ? Avez-vous le sentiment qu'un film peut contribuer à changer les choses ?

L'accueil du film a été très fort, que ce soit lors de sa sortie en salles au cinéma ou plus tard, lors de sa diffusion à la télévision catalane. Nous avons été ravis de sentir une réaction unanime d'empathie et de colère. Le film révèle quelque chose de fort aux spectateurs car il porte un message de confiance envers les autres, et défend l'idée que tout n'est pas perdu, car si les gens sont une partie du problème, ils en sont aussi la seule solution... Dans ces moments de crise, où la société est prise de frayeur, je pense qu'un film peut changer les choses, qu'il peut faire naître une espérance.

Que sont devenues les personnes filmées ? Ont-elles retrouvé un emploi ? Occupent-elles un logement légal ?

Les situations sont très variées : certaines personnes ont trouvé un emploi précaire qui leur a permis de sortir temporairement du chômage, d'autres n'en ont pas encore trouvé, certains ont dû rentrer dans leurs pays... Aujourd'hui encore, l'assemblée accueille des dizaines de familles chaque semaine.

Ada Colau, la fondatrice de la PAH, étant entretemps devenue maire de Barcelone, est-ce que les choses ont changé ?

Ada Colau fait tout ce qu'elle peut. Elle est parvenue à passer des accords avec les banques pour qu'une partie des nombreux immeubles restés inhabités à cause de la bulle immobilière soient convertis en logements sociaux. Elle essaye également de parvenir à des accords avec les compagnies d'électricité et de gaz pour que l'approvisionnement en énergie ne soit pas coupé au détriment des plus défavorisés. On commence à sentir des changements, mais tout cela prend du temps. Quoi qu'il en soit, l'opinion publique est maintenant beaucoup plus informée et sensible à ces problèmes auparavant passés sous silence ou tout simplement ignorés.

LA CRISE DU LOGEMENT EN ESPAGNE

La crise du logement en Espagne commence entre 1996 et 2006, période durant laquelle les prix de l'immobilier augmentent de 180%, soit une hausse trois fois plus importante que celle des salaires. Les appartements étant très majoritairement occupés par leurs propriétaires (à près de 85%, contre 60% dans le reste de l'Europe), conformément à une certaine tradition, les citoyens espagnols s'endettent massivement pour devenir propriétaires. Ils sont aidés en cela par le gouvernement via le crédit d'impôt et par les banques qui posent des exigences limitées pour l'accès au crédit, prêtent à taux variable et étendent jusqu'à 50 ans la durée possible des hypothèques. Le secteur de la construction connaît dès lors une forte croissance, facilitée par les municipalités qui abusent de leur pouvoir de décision sur la création de zones urbanisables.

Le début de la crise financière en 2008 impose un coup d'arrêt à ce système : le chômage explose et dépasse rapidement les 20%. Beaucoup de foyers ne peuvent plus payer leur crédit, et très souvent se font expulser de leur logement : on dénombre plus de 100 000 expulsions rien qu'en 2012. En effet, quand le prêt n'est pas remboursé dans le délai prévu, la banque peut saisir le bien immobilier pour le remettre en vente. Dès lors, elle se rembourse à la fois sur le paiement de la dette par les propriétaires expulsés (avec des intérêts de retard) et sur la vente de la propriété, souvent à un prix bien inférieur à sa valeur réelle, puisqu'elle peut ensuite réclamer la différence aux débiteurs. De plus, la banque peut racheter elle-même la maison via une de ses filiales, pour faire diminuer le prix d'achat autant qu'elle le souhaite : beaucoup pratiquent ainsi des « enchères à 50% ».



LA PAH

La PAH (*Plataforma de los afectados por las hipotecas*) est créée dans ce contexte, en février 2009, par un groupe d'activistes du droit au logement. Elle naît à Barcelone puis se développe dans toute l'Espagne, jusqu'à compter plus de 220 bureaux locaux en 2015. La PAH cherche à aider les personnes ayant des difficultés à rembourser leur crédit hypothécaire ou qui sont déjà pris dans le processus d'expulsion, en les mettant en relation avec d'autres personnes solidaires, qui ont souvent déjà connu les mêmes problèmes. Elle se définit comme un groupe citoyen non partisan, décidé à agir pour réformer le cadre légal du recouvrement des dettes par les banques. La plateforme encourage la désobéissance civile à travers la solidarité entre voisins, l'occupation de biens confisqués par les banques, qui restent souvent vides (en 2012, *El País* estime qu'il y a en Espagne 6 millions de logements vides, soit 20% du parc immobilier résidentiel), et l'obstruction des opérations d'expulsion. Elle cherche également à forcer les banques à accepter la dation en paiement, qui permet de se libérer de la dette en rendant le bien immobilier. En 2015, elle avait ainsi bloqué près de 1 663 expropriations et relogé 2 500 personnes.

En 2011 la plateforme présente une Initiative Législative Populaire (ILP) devant le Congrès pour demander un moratoire sur les expulsions immobilières, autoriser la dation en paiement rétroactive et lancer la construction d'un parc locatif social. D'abord refusée pour des motifs techniques (la date de recueil des signatures ayant été repoussée alors que plus d'un million de signatures avaient été recueillies), l'ILP finit par passer devant le Congrès dans un contexte social tendu, la PAH ayant lancé de nombreuses manifestations devant les logements de membres du Parti Populaire (PP, droite espagnole) opposés au texte. Ces *scraches*, actions politiques coup de poing inspirées du modèle argentin pour dénoncer les personnes liées à la dictature, sont régulièrement dénoncées par le PP pour discréditer le mouvement. En mars 2013, la Cour de Justice de l'Union européenne estime que la loi de procédure civile qui règle les procédures d'exécution hypothécaire ne garantit pas aux citoyens une protection suffisante face aux clauses abusives, et est donc contraire au droit de l'UE. En avril 2013, l'ILP est fusionnée par le PP avec une autre réforme du droit du logement, et la réforme de la dation en paiement est supprimée du texte.

Une autre ILP sur le logement et la pauvreté énergétique est présentée au Parlement de Catalogne début 2015 par la PAH, l'Observatoire des Droits Economiques Sociaux et Culturels (DESC) et l'Alliance contre la Précarité Énergétique (APE). A cette date, la Catalogne compte à elle seule 220 700 foyers dont tous les membres sont au chômage (dont 106 700 qui ne perçoivent aucun revenu) et 320 000 familles qui ne peuvent pas chauffer leur foyer pour des raisons économiques. Le texte propose notamment d'instaurer une obligation de proposer un logement social aux familles ayant fait une dation en paiement lorsque le propriétaire du logement est une banque ou une grande société immobilière. Il prévoit aussi que l'approvisionnement en énergie ne peut être coupé pour cause d'impayé sans que les services municipaux n'aient vérifié au préalable qu'il ne s'agit pas d'une situation de précarité énergétique. Le texte est soutenu par plus de 143 000 citoyens espagnols, et le Parlement l'adopte en juillet 2015. En avril 2016 le gouvernement de Mariano Rajoy dépose un recours pour contester la constitutionnalité du texte, provoquant de nombreuses manifestations à travers le pays. En juin le recours est accepté et la mise en application du texte est suspendue. A la fin du mois, le PP gagne une nouvelle fois les élections législatives, à quasi égalité avec le PSOE (socialistes) et Unidos Podemos, mais ne dispose pas de la majorité absolue.

En septembre 2016, le taux de chômage en Espagne est toujours à 20%, le deuxième taux le plus élevé d'Europe après la Grèce.

HISTOIRE DE LA PAH

La PAH est créée en 2009, un an après qu'ait éclaté la crise des subprimes suite à la faillite de la banque américaine Lehman Brothers. Elle s'inscrit dans l'émergence plus globale de nouvelles formes de contestation politique en Espagne, dont font notamment partie le mouvement des « Indignés » ou mouvement 15-M (qui commence en mai 2011 avec l'occupation de la Puerta del Sol) et le phénomène des « marées » humaines, ces mobilisations spontanées de très grande ampleur pour défendre le service public (marée blanche pour la santé, marée verte pour l'éducation...). Si la PAH est une structure indépendante, elle a bénéficié très tôt du soutien du mouvement 15-M, que ce soit sous la forme de conseil juridique, de relai médiatique ou plus simplement de militants communs aux deux structures.

Dans sa structure, la PAH s'inspire aussi directement des associations de quartiers (*asociaciones de vecinos*) qui avaient servi à revendiquer logements et services sociaux au lendemain de la mort de Franco. Elle est également héritière du mouvement entamé par la plateforme pour le logement décent (*Plataforma por una Vivienda Digna*) et « V de vivienda », nés au début des années 2000 et qui fonctionnent sur un mode similaire (décentralisation, non-affiliation à un parti politique, volonté de réformer par le droit). La PAH constitue donc une des manifestations du mouvement pour le droit au logement, qui s'incarne dans des formes d'organisations variées : associations de voisins, association « Okupa » pour l'occupation de logements vacants, associations de lutte contre la gentrification etc.

C'est dans ces diverses luttes que s'est formée Ada Colau, la fondatrice et porte-parole de la PAH de Barcelone, élue maire de Barcelone en mai 2015. Rompue aux mouvements sociaux liés à la question du logement, elle a également géré le département logement de l'Observatoire des droits économiques, sociaux et culturels (DESC). A son arrivée à la tête de la ville, elle change profondément la répartition du budget de la ville : réduction de 23 % des versements aux établissements financiers liés à la dette, hausse de 22 % des aides destinées à l'insertion et aux urgences sociales, hausse de 581 % des dépenses destinées aux quartiers populaires, hausse de 20 % de l'enveloppe destinée aux droits sociaux et à l'emploi... Sous sa direction, la ville prend désormais à sa charge une partie des factures d'électricité des familles les plus pauvres pour éviter les coupures, aide au paiement des loyers et fait payer des amendes aux entités financières propriétaires de logements vides qui refusent de les louer à des tarifs sociaux.

SOURCES

- « Espagne : de l'indignation à l'organisation », Jeanne Moisand, *La Vie des Idées*, 20/03/2015
- « En Espagne, le changement par les villes ? », Cécilia Valdez, *Le Monde Diplomatique*, 19/12/2015
- « Comment les Espagnols meurent à crédit pour leurs banques », Nathalie Pédestarres, *Basta*, 12/03/2013
- « La crise au prisme du cas espagnol », Philippe Légé, *Contretemps*, 12/06/2012
- « Espagne : 3,5 millions d'appartements vides, des milliers de gens sans toits ! », entretien de Charlotte Noblet et Laura Guien, *Regards*, 15/04/2014
- « En Espagne, les citoyens font plier les banques... parce qu'ils agissent ensemble », Marie Astier, *Reporterre*, 25/06/2015

ESPAGNE : PRES D'UN DEMI-MILLION D'EXPULSIONS, LE PRODUIT D'UNE LOI FRANQUISTE

par Jérôme Duval et Fátima Martín

(19 janvier 2016, traduction Virginie de Romanet)

avec l'aimable autorisation du CADTM (Comité pour l'Abolition des Dettes Illégitimes : www.cadtm.org)

Entre 2008 et le second trimestre 2015, l'Espagne a connu 416 332 ordres d'expulsion de logements. [1] Les expulsions sont une des conséquences de la crise, mais la loi qui les autorise est bien antérieure. Il s'agit de la « loi hypothécaire » imposée par décret sous la dictature de Franco en 1946, et qui demeure en vigueur.

La « métaphysique » des expulsions

L'Association hypothécaire espagnole (AHE) elle-même, qui rassemble les groupes financiers les plus actifs sur le marché espagnol des prêts hypothécaires, rappelle sur son site Internet que cette loi est la refonte d'un décret du 8 février 1946. Dans son guide « en caso de impago » (en cas de non-paiement) qui vise à rassurer les créanciers, il est fait état que : « si un emprunteur ne paie pas un crédit - qu'il soit personnel ou hypothécaire - il devra répondre avec tous ses biens, non seulement ceux qu'il possède présentement mais également ceux qu'il pourrait acquérir dans le futur, jusqu'à l'apurement complet de la dette ».

Le contexte idéologique dans lequel agissait cette association relevait d'un mythe très répandu à l'époque, selon lequel, comme l'affirmait un ex-président de l'AHE Gregorio Mayaya, il était « métaphysiquement impossible que le prix des logements baisse ». C'est en raison de mensonges comme celui-ci, qui ont fortement incité à l'achat, que des milliers de familles ont été expulsées de leur logement.

« Nous avons vécu au-dessus de nos moyens », cette autre grande assertion métaphysique, insulte la population. Celles qui ont effectivement vécu au-dessus de leurs moyens sont les grandes entreprises (de l'immobilier, de la construction et autres) et les institutions financières qui, par-dessus le marché, prétendent que c'est aux citoyens ordinaires de payer la facture. Or, en 2008, la dette financière des 5 principales sociétés immobilières cotées en bourse (Colonial, Metrovacesa, Realia, Royal Urbis et Martinsa Fadesa) représentait, selon le site idealista.com, 26,4 milliards d'euros.

Poussant le cynisme à son paroxysme, ces sociétés sont en plus de bien mauvaises payeuses. Une note de la Banque d'Espagne affirme que « le comportement des hypothéqués minoritaires (les ménages) est bien meilleur que celui de tout autre agent économique ». Effectivement, selon les données de l'AHE, le caractère « douteux » (retard de paiement de plus de 90 jours) des crédits concédés aux particuliers pour l'achat d'un logement était de 5,8 % au premier trimestre 2015, contre respectivement 32,9 % et 34,6 % pour les crédits destinés aux secteurs de la construction et de l'immobilier.

« L'éthique » des expulsions

La Coordination des affectés par les hypothèques (PAH) met en avant que « de nombreuses clauses abusives ont accompagné les prêts et que les biens hypothéqués en tant que garantie étaient absolument surévalués, et doivent dès lors être considérés comme des produits financiers toxiques ». Les pratiques hypothécaires en Espagne ont été si sauvages qu'elles ont conduit la Cour de justice de l'Union européenne à déclarer les exécutions hypothécaires espagnoles contraires à la législation de l'Union européenne, et la loi du Parti populaire de 2013 sur les expulsions, une violation des droits humains.

Plusieurs tribunaux ont statué en faveur des hypothéqués en raison du caractère abusif des clauses relatives au sol, tout comme des intérêts de 20 % dus au retard de paiement. Des juges ont également contesté une loi hypothécaire permettant aux banques de récupérer des biens, à défaut de paiement, pour moitié de leur valeur, tout en continuant à exiger le paiement du solde « manquant ». Certains jugements ont ainsi ordonné que les biens saisis soient rendus à leur propriétaire, comme le verdict de Gijón en

janvier 2015. La PAH signale que différentes organisations de protection des Droits de l'Homme rejettent les expulsions forcées sans alternative de relogement et condamnent l'assujettissement à une dette perpétuelle (liée aux expulsions hypothécaires) comme des violations graves à l'article 25 de la Déclaration Universelle des Droits Humains ou encore au Pacte International sur les droits économiques, sociaux et culturels des Nations unies.

Avec cette loi hypothécaire, les centaines de milliers de familles expulsées se sont vues refuser la dation en paiement, qui permet de s'acquitter de sa dette par la cession de son bien. En revanche, les grandes sociétés du secteur immobilier ont pu bénéficier de cette mesure, alors que la plupart d'entre elles sont liées dès l'origine aux sociétés financières locales comme Bankia, sauvées à plusieurs reprises par des fonds publics, et dont une multitude de banques et fonds étrangers (tels que Commerzbank, Eurohypo, Royal Bank of Scotland, Barclays, Crédit Agricole ou Goldman Sachs) ont été créanciers puis actionnaires.

La Société de Gestion des Actifs provenant de la restructuration bancaire (SAREB), aussi connue sous le nom de *bad bank*, a reçu des actifs immobiliers d'une valeur de 50,7 milliards d'euros de fonds publics garantis par l'État. Comme la transparence de la SAREB brille par son absence, l'on ne sait pas combien de ces actifs proviennent de dation en paiement de sociétés immobilières ou d'expulsions de familles. La création de cette structure de défaisance [2] a été imposée par les « partenaires européens » dans le Memorandum de la Troïka (MoU) que le gouvernement espagnol a signé en juillet 2012 en échange du sauvetage du système bancaire.

Cette *bad bank* a, sous le contrôle strict de la Troïka, socialisé les dettes privées de sociétés immobilières et d'institutions financières espagnoles et internationales. Le sauvetage avec des fonds publics n'a pas servi à garantir les dépôts des épargnants, contrairement à ce que le discours dominant veut nous faire croire, mais à augmenter la dette et le déficit publics. Il a servi de justification à l'imposition d'une austérité brutale, ainsi qu'à l'enrichissement de fonds « vautours » et de leurs intermédiaires. À ce jour, 41,2 milliards d'euros sur les 50 de la SAREB sont gérés par trois fonds américains (Cerberus, Apollo et TPG).

La dette n'est pas métaphysique mais politique

La dette immobilière a ainsi atteint un niveau très élevé, et nous continuons à en payer le prix. En 2007, au début de la crise, la dette privée espagnole dépassait les 4 000 milliards d'euros. La répartition de cette dette privée était à 77 % celle des banques, et des entreprises et à 23 % celle des particuliers.

C'est à partir de l'éclatement de la crise que la dette publique a explosé. En 2007, elle ne représentait que 36 % du PIB, bien en-deçà de la moyenne européenne (66 %). En 2015, elle représente presque 100 % du PIB, à plus de 1 000 milliards d'euros. Des organismes comme la Banque d'Espagne imputent cette spectaculaire augmentation aux aides destinées au secteur financier, entre autres facteurs.

Autrement dit, le grand problème de la dette espagnole n'est pas dû à la dette publique, ou à la dette hypothécaire des ménages, mais bien à l'énorme dette des entreprises (de l'immobilier et de la construction, entre autres) et des sociétés financières. Une dette privée que les créanciers s'évertuent à socialiser depuis des années, avec la nécessaire complicité des gouvernements au pouvoir et sous contrôle strict de l'Union européenne.

Au sein de la Plateforme d'audit citoyen de la dette (PACD), nous travaillons afin que les citoyens puissent auditer cette dette pour en répudier la partie illégitime, et que des actions soient menées en conséquence. Nous agissons en faveur de nombreux changements, à commencer par cette loi hypothécaire héritière de la dictature franquiste.

[1] Rapports du Conseil général du pouvoir judiciaire « conséquences de la crise sur les organes de justice ». Datos sobre el efecto de la crisis en los órganos judiciales - Datos desde 2007 hasta tercer trimestre de 2015 : <http://www.poderjudicial.es/portal/...>

[2] La défaisance (ou désendettement de fait ; en anglais defeasance) est une opération financière consistant à céder simultanément des actifs financiers et des dettes à une société tierce, souvent une structure de défaisance. Cette cession est irrévocable (Source : Wikipédia).

A PROPOS DE SILVIA MUNT



Silvia Munt est une actrice, scénariste et réalisatrice espagnole née à Barcelone en 1957.

Elle est d'abord danseuse, formée dès l'âge de 16 ans au Royal Ballet de Londres, avant de fonder par la suite l'école de danse contemporaine de Barcelone.

Elle commence à jouer au cinéma à partir de 1978 avec *L'orgia*, un des premiers films à connotation sexuelle de l'après franquisme, puis *La Plaça del Diamant* qui lui permet de remporter le Prix d'Interprétation Féminine au Festival de San Sebastian.

En 1991, elle reçoit le Goya de la Meilleure Actrice pour son rôle dans *Alas de Mariposa* de Juanma Bajo Ulloa.

A partir de 1998, elle se consacre à la réalisation avec deux courts-métrages : *Déjeme que le cuente* puis *Lalia* un an plus tard, pour lequel elle reçoit un Goya.

Elle tourne ensuite un documentaire sur l'artiste russe Elena Ivanovna Diakonova (*Dala*, 2003) et un drame (*Pretextos*), présenté à Karlovy Vary en 2008.

Pour le théâtre elle met en scène aussi bien des auteurs classiques (Tchekov, Shakespeare, Rostand) que plus contemporains (Yasmina Reza, Eric Rohmer).

En 2015 sort *Afectados*, fruit d'un an de tournage dans la Granja del Pas à Barcelone, où a été fondée la PAH.

LISTE TECHNIQUE ET ARTISTIQUE

Réalisation et production
SÍLVIA MUNT

Scénario
SÍLVIA MUNT, RAQUEL CORS, DANIEL LACASA

Directeur de la photographie
DANIEL LACASA

Deuxième caméra
RAQUEL CORS

Son
NACHO YBARRA

Montage
DANIEL LACASA

Coordination de production
MÒNICA MUÑOZ

Producteur exécutif
RAMON MADAULA

Producteur exécutif (TVC)
JORDI AMBRÒS

Producteur délégué (TVC)
JOAN PAVON

Post-production son
OIDO

Mixage
MARÇAL CRUZ, ALBERT CLEMENTE

Etalonnage et post production
DELUXE BARCELONA

Etalonnage production
DAVID CÁRCELES

Effets numériques
NACHO MELERO

Coloriste
QUIQUE CAÑADAS

Graphisme
CLARA CALVET

Composition
ENRIC SEBASTIÀ

Coordination laboratoire
LAURA SÁNCHEZ

Sous-titrage
EVA REYES, NU RODRÍGUEZ

Avec le soutien de
CONCHI ARIAS, ROSA BERNAUS, MA LUZ CASTRO, MANEL DOMENECH, MATI GÓMEZ, ESTHER MÁRMOL, ELISA MORENO,
FRANCISCA MORENO, JÚLIO MOYA, VICENTE PALOMO, NÚRIA SOLÉ, JORDI TORIBIO, ANTONIO VALDERAS, ROSER VALDERAS,
ANTONIO ZAMORA, PAHC Sabadell



INTENT PRODUCCIONS S.L.



TELEVISIO DE CATALUNYA



Generalitat de Catalunya
Institut Català
de les Empreses Culturals